Objet-témoin : le Livre d'Heures conservé à la bibliothèque du Lycée cantonal de Porrentruy

Autor(en): **Jobé, Joseph**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **84 (1981)**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684419

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Objet-témoin
le Livre d'Heures
conservé à la bibliothèque
du Lycée cantonal
de Porrentruy

Pour Chantal
qui aime les livres

Objet-témoin le Livre d'Heures

conservé à la bibliothèque du Lycée cantonal de Porrentruy

par Joseph Jobé

Les objets, eux aussi, naissent et meurent. C'est pourquoi tout objet fait de main d'homme est à considérer avec intérêt, curiosité et comme avec sympathie. La matière première dont il est tiré, son procédé de fabrication, son temps d'utilisation, les raisons mêmes de sa désaffectation en font un témoin : à travers lui se révèlent, se devinent un pan de civilisation, un tableau de mœurs, la manifestation d'un état d'esprit. Un simple objet, même d'usage commun, est porteur d'informations que ne nous donnent pas nécessairement les sources écrites.

Aussi l'historien considère-t-il tout objet avec une méthode analogue à celle d'un paléontologue examinant un fossile. Correctement décrit, finement analysé, l'objet permettra de reconstituer, par regroupements et analogies, les raisons, les conditions de sa création et de sa mise à l'écart : autour de lui, grâce à lui, on pourra imaginer comment vivaient ceux qui l'utilisaient et dont nous descendons. Pour l'heure, notre objet-témoin est un Livre d'Heures, écrit au début du XVe siècle et conservé à la bibliothèque du Lycée cantonal, à Porrentruy.

Le texte de l'ouvrage est sans lacune et ne présente aucune solution de continuité ; cependant l'enluminure est inachevée et la reliure originelle a disparu, remplacée par une reliure postérieure du XVIe siècle. L'ensemble est fait de quatre-vingt-neuf folios en parchemin, soit cent septante-huit pages non paginées ; il est divisé en un calendrier en français et quatre parties en latin : un office de la Vierge, les Heures (Laudes, Primes, Tierce, None, Vêpres et Complies) [1], les psaumes de la pénitence et la Litanie des Saints. Le tout est dans un remarquable état de conservation.

Le format de la page est agréable, ni trop grand ni trop petit (127 mm × 165 mm) ; sur chaque page, le texte est inscrit dans un miroir de 64 mm de largeur × 77 mm de hauteur ; les marges sont bien proportionnées par rapport au miroir du texte et à la hauteur des lettres (environ 4 mm). La marge de queue (en bas de page) est de 64 mm, celle

de tête de 23 mm, si bien que le texte est placé, pour les deux tiers à peu près, au-dessus de la moitié de la page. Cette disposition inusitée prouve une démarche délibérée et un sens esthétique très sûr. Il n'est pas certain que sur une page de dimensions plus grandes, les mêmes proportions aient donné un résultat aussi élégant. Cette disposition prouve également que l'on n'a pas été obligé de travailler à l'économie.

Excepté le calendrier, chacune des parties commence sur une page de droite ou belle page; l'office de la Vierge avec deux lignes de texte seulement sur une page enluminée. Les heures canoniales commencent également avec deux lignes de texte sur une page enluminée à l'or seulement, les couleurs n'ayant pas été posées. Les Psaumes commencent avec quatre lignes de texte, sans enluminures. Le texte est écrit en noir ou en noir brun; les lettres capitales sont en rouge ou en bleu et de grandeurs différentes suivant leur emploi. Chaque partie du livre est introduite par une belle lettre ornée, sur quatre lignes de hauteur du texte.

Le calendrier ne comporte pas d'enluminures; celles-ci se trouvent dans la première partie (office de la Vierge) et la deuxième (les heures canoniales). Deux pages seulement sont enluminées en noir, or, rouge et bleu (fol. 13ro, fol. 21ro), d'autres le sont en noir et or, mais jusqu'au folio 43 seulement. Le livre donne l'impression d'avoir été orné selon un plan cohérent, mais de n'avoir pas été terminé. Cela surprend, eu égard à l'excellence de la mise en page.

L'écriture est un gothique très lisible, mais issue de copistes différents, travaillant selon les mêmes données en ce qui concerne la mise en place du texte sur la page. Tel qu'il est, cet ouvrage est d'une très belle facture, soignée sans être d'un grand luxe.

Nous avons pris ce manuscrit pour ce qu'il nous était donné par la fiche du catalogue à la bibliothèque du Lycée: un Livre d'Heures. Qu'est-ce qu'un Livre d'Heures? Notre manuscrit est-il vraiment un Livre d'Heures?

Le Livre d'Heures appartient à un genre aux contours assez peu précis. On peut toutefois lui trouver les caractéristiques suivantes: c'est un ouvrage — généralement manuscrit — destiné à un ou à des particuliers et qui contient des prières sans lien avec le cycle liturgique; il est généralement orné d'enluminures et (ou) de miniatures. Les Livres d'Heures qui ont échappé à la destruction se comptent par milliers. Toutes les grandes bibliothèques d'Occident en possèdent; à lui seul, le fonds de la Bibliothèque nationale de Paris en est d'une richesse... à décourager celui qui voudrait les étudier [2].

Pour remonter aux plus anciens témoins de la dévotion privée et, par conséquent, aux origines du genre, on pourrait citer deux œuvres

d'Alcuin (env. 735-804) : le *De Psalmorum usu* et les *Officia per ferias*, à quoi s'ajouteraient le *Libellus sacrorum precum* de Fleury-sur-Loire et le *Livre d'Heures* de Charles le Chauve. Ces ouvrages ne sont pas à proprement parler de vrais Livres d'Heures, car ils demeurent encore trop liés au cycle liturgique ou au psautier, mais ils sont comme au début d'une mutation.

Le Livre d'Heures, isolé du psautier et du cycle liturgique, apparaît au XIIIe siècle et sa vogue ira jusqu'au-delà de l'apparition de l'imprimerie. Le genre est pleinement constitué quand sa composition et son contenu échappent au contrôle des ecclésiastiques. Il est devenu, quoique livre de prières, un livre fait par des laïques pour des laïques. Le succès de ce type de livre de piété sert de révélateur à différents courants qui traversent alors le moyen âge.

La prolifération de ces Livres d'Heures signifie d'abord que les fidèles ne se contentent plus de suivre des offices qui ne satisfont pas entièrement leur appétit de dévotion : on peut y voir une transformation de la sensibilité religieuse et une floraison de la piété. Le Livre d'Heures répandu parmi les laïques est aussi une preuve de la diffusion de la lecture en dehors des milieux ecclésiastiques comme aussi celle d'une certaine indépendance d'esprit jusque dans le choix des prières et des moments consacrés à la dévotion privée. Sous cet aspect, le Livre d'Heures apparaît comme un indice non négligeable dans l'histoire de l'individualisme en Occident.

Destiné aux laïques, le Livre d'Heures se transmet par héritage comme un gage d'affection, comme une richesse double, matérielle et spirituelle. On comprendra aisément qu'un livre qui fut, pour un père ou une mère, un compagnon dans les bons comme dans les mauvais jours, deviennent, pour les enfants, un témoin de leur foi, un souvenir de leur amour et comme encore un lien entre les défunts et les vivants.

La richesse du Livre d'Heures tient, elle, à des causes matérielles ; chacun de ces manuscrits est une pièce unique, d'autant plus précieuse qu'elle est plus richement ornée et reliée. Les ornements sont de deux types : les enluminures consistent en arabesques, en guirlandes de fleurs qui accompagnent le texte ; les miniatures sont de petites peintures, isolées ou groupées sur une page, insérées dans des encadrements ou des lettres majuscules, etc. Enluminures et miniatures étaient dessinées et coloriées par des spécialistes alors que le texte était écrit par des copistes, moines ou laïques. Un Livre d'Heures, même peu prestigieux, coûtait relativement cher. Les plus beaux furent destinés à de grands seigneurs, lesquels, pour les confectionner, entretenaient des ateliers de calligraphes et de relieurs. On lit en effet dans l'inventaire de la librairie du duc

de Berry (1340-1416), frère de Charles V: «Mes belles heures, très bien et très richement illustrées, couvertes de velours vermeil à deux fermoirs d'or es quels sont les armes de M(on) S(eigneur) de haute Taille... lesquelles Heures Monseigneur *a fait faire par ses ouvriers*».

Considéré avec le recul du temps, le Livre d'Heures semble obéir à une mode, en ce sens que certaines prières apparaissent plus souvent que d'autres. A ce point même qu'une certaine tradition veut qu'un Livre d'Heures comprenne, peu ou prou, les parties suivantes:

1. un almanach ou table des fêtes mobiles;
2. un calendrier avec mention de la fête des saints;
3. les Evangiles de la Passion;
4. les Heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit;
5. les sept psaumes de la pénitence;
6. l'office des morts;
7. des prières diverses.

Le genre est toutefois mal délimité, comprenant des prières de la plus stricte observance liturgique jusqu'à des prières diverses, voire fantaisistes. Il existe un moyen de faire la distinction entre un Livre d'Heures et un livre de prières ordinaires: ce dernier ne contient ni le calendrier ni les Heures de la Vierge, ni l'office des morts ni les psaumes de la pénitence, ni même les litanies. Les Livres d'Heures témoignent d'une grande piété et d'une saisissante élévation de sentiments.

Parvenu à ce point de notre analyse, une première évidence s'impose: le manuscrit de la bibliothèque du Lycée est bien un Livre d'Heures au sens général du terme. Toutefois, son contenu paraît simplifié par rapport à la composition «idéale», décrite ci-dessus. Cette différence est-elle significative? Il est probable que le «rédacteur» de l'ouvrage a résolu d'aller à ce qui lui paraissait l'essentiel pour alimenter la piété de son client (ou de sa cliente?): il a réalisé un ouvrage maniable, facile à transporter et sans ornements superflus. Ce faisant, il le différenciait nettement d'un ouvrage liturgique, tel qu'un missel ou un rituel, généralement plus important et plus richement orné.

LA CONFECTION D'UN LIVRE D'HEURES

Rappelons que l'ouvrage est entièrement écrit et décoré à la main sur une peau d'animal: parchemin (peau de mouton) ou vélin (peau de veau). Dans la partie enluminée, notre Livre d'Heures contient des feuillets souples, de couleur ivoire, qui pourraient être du vélin; dans le reste de l'ouvrage, les feuillets sont un peu plus raides, jaune ocre et

de texture plus grainée, certainement du parchemin. Si donc il y a vraiment vélin et parchemin, on peut supposer que le maître d'œuvre a choisi les peaux en fonction de leur destination (enluminures ou non); mais il se pourrait aussi qu'il ait utilisé des peaux puisées à un stock prêt à l'emploi. Intuitivement, cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable. Au format de la page (127 × 165 mm), une peau donnait en moyenne huit folios, soit seize pages [3], notre Livre d'Heures comptant cent septante-huit pages, on peut donc estimer à dix ou douze au maximum le nombre des peaux nécessaires. Le chiffre de douze peaux correspond à une demi-botte (la botte ayant assez communément vingt-quatre peaux) [4]. On connaît le prix moyen de la botte au début du XVe siècle; il est de trente sous, ce qui met le prix des peaux de notre Livre à quinze sous, approximativement, soit 1 s 3 d la peau [5].

Qui dira avec pertinence ce que représentent ces quinze sous? La vie bêlante et grégaire de douze moutons pendant quelques mois, les soucis de la bergère, les jappements de son chien, le travail du tanneur (... et l'odeur des fosses!).

A la même époque, le papier nécessaire pour le même ouvrage coûtait déjà treize fois moins cher. Alors pourquoi pas un Livre d'Heures sur papier? A cela, plusieurs raisons: le poids de l'habitude, car les copistes occidentaux, à la différence des Arabes, préfèrent le support de la peau à celui du papier; le fait qu'un Livre d'Heures est destiné à l'usage de plusieurs générations; enfin le prestige du livre enluminé.

Maintenant, les peaux sont là en vrac sur une table dans un atelier de copistes, un *scriptorium*. Certains de ces ateliers sont fixes: ils sont connus et font école, par exemple celui de l'abbaye de Saint-Gall; d'autres sont itinérants et constitués de moines ou de laïques qui se déplacent à la demande. Les bagages sont légers, car le copiste peut constituer son atelier à partir d'objets trouvés ou fabriqués sur place. Le meuble le plus lourd est évidemment le pupitre incliné sur lequel il étend la peau qui doit recevoir texte et enluminure. Très souvent les peaux parvenaient brutes entre les mains des copistes; il fallait donc prendre chaque peau pour la faire «rère», c'est-à-dire pour la débarrasser des restes de poils et autres impuretés diverses afin de la rendre propre à recevoir l'écriture. Ensuite on coupait les peaux au format des feuillets et on confectionnait des cahiers.

Autre travail préparatoire: la fabrication des encres. Les couleurs les plus généralement utilisées sont le noir, le rouge, le bleu et l'or; ce sont effectivement les couleurs employées pour notre Livre d'Heures. Ces encres étaient préparées de manière artisanale par le copiste ou son aide. On prenait pour cela beaucoup de soins et de précautions; les

procédés de fabrication se transmettaient oralement, de copiste à copiste, d'enlumineur à enlumineur. Les statuts des corporations restent muets sur ce point. Presque toutes les couleurs avaient deux origines, c'est-à-dire qu'elles étaient fournies par la nature ou dues à l'ingéniosité de l'homme[6].

Le noir était obtenu de plusieurs manières : un certain noir se tirait tout fait d'une terre ou d'une pierre noire, un autre se fabriquait avec du bois carbonisé ; un troisième avec de la fumée de chandelle, d'huile ou de cire (c'est notre noir de fumée), un quatrième avec de la « liqueur de sèche » (la seiche est un mollusque marin qui sécrète une encre noire avec laquelle elle teint ses œufs). Dans nos régions, le noir de fumée semble avoir été la « matière première » la plus répandue de l'encre noire.

Le rouge était fourni naturellement par une terre qui est notre ocre rouge. On fabricait également un rouge vermillon avec le cinabre, qui est un sulfure rouge naturel de mercure, moins fréquent toutefois que l'ocre rouge. Un troisième rouge, plus clair, est préparé à partir du minium, fabriqué par oxydation, dans un courant d'air, du plomb fondu ; de *minium*, vient le nom *miniature*, ce qui renseigne sur l'importance de son emploi par les copistes et enlumineurs.

Le bleu, d'origine naturelle, provenait d'une pierre particulièrement répandue autour des gisements argentifères des pays germaniques, d'où son nom d'azur d'Allemagne ; un autre bleu était fabriqué avec des lames d'argent suivant un procédé enseigné, paraît-il, par Albert le Grand. Mais le bleu le plus estimé était l'outremer tiré du lapis-lazuli, qui est un silicate naturel.

L'or est appliqué à l'état solide ou à l'état liquide. Pour les lettres sans relief ou pour les fonds mats, l'or s'applique à la plume ou au pinceau : la poudre d'or est alors délayée dans de la gomme adragante. Pour les grands fonds d'or, pour les grandes initiales en relief, pour les entrelacs et les encadrements, l'or en feuille est fixé par une préparation spéciale ou « colle d'or », dont il existait plusieurs recettes. Précisons encore que la pose de l'or, solide ou liquide, était toujours une opération très délicate et qu'elle était souvent confiée à des spécialistes.

Le copiste et l'enlumineur préparaient eux-mêmes, outre les encres et les couleurs, la plupart de leurs instruments et ustensiles. Passons en revue les principaux. Pour ébaucher et dessiner lettres et ornements, la plume d'oiseau (de corbeau notamment), le roseau fendu (pour les grandes lettres) s'emploient concurremment avec le pinceau dont il existe plusieurs types, plus ou moins épais ou effilés suivant leur emploi. La plume, une fois façonnée, est fendue au milieu de sa pointe ; certaines plumes très dures supportent une fente de neuf à dix millimètres de long.

La plume est souple, mais vite fatiguée, il faut donc la retailler assez souvent... et en avoir plusieurs en réserve.

De minces baguettes et des bâtons, secs et propres, servent à agiter les liquides ou les corps gras exposés au feu; des lames tranchantes, des couteaux sont là pour racler, couper les matières entrant dans la composition des encres. La dent de loup (le plus souvent une dent de veau) s'emploie pour donner à l'or tout son poli; on la dit d'un emploi difficile. Le pied-de-lièvre se passe sur le parchemin pour l'émonder et l'adoucir. Tous les ateliers ont une réserve d'étoffe; les unes servent à passer, parfois à conserver, les sucs d'herbes ou des liquides colorés, d'autres font office de buvards protecteurs sur lesquels on peut récupérer des matières superflues et précieuses. Les mortiers, vases, godets, flacons abondent, chacun ayant sa destination propre sinon à son contenu, du moins aux habitudes de son propriétaire.

Pour peser les petites quantités de corps solides, on emploie des grains de blé, des fèves; pour les mesures de contenance, chacun y va selon son expérience. Le manque de précision dans les unités de mesure n'est pas gênant; au contraire, il permet à l'enlumineur de garder ses secrets plus facilement.

Le copiste travaille sur un pupitre incliné, favorable au débit régulier de l'encre et à une vue plus nette des verticales.

Pour écrire droit, le copiste réglait la feuille à l'aide d'une pointe un peu émoussée d'os ou d'ivoire. La distance entre chaque ligne, fixée une fois pour toutes pour chaque manuscrit, était marquée sur les feuilles par une règle garnie de pointes qui perçaient le parchemin; ces trous qui apparaissaient en creux d'un côté et en relief de l'autre, servaient de guides pour le tracé des ligne d'écriture. A la fin du travail, la marge percée de trous était coupée; on la trouve cependant encore dans nombre de manuscrits.

Pour le texte, le copiste pouvait disposer d'un modèle ou *exemplar*; ce dernier pouvait appartenir à l'atelier ou provenir d'un autre atelier pour la durée du travail. L'*exemplar* présentait l'avantage de fournir des textes indiscutables, voire même un étalon de la quantité de copie à fournir. Le recours à un *exemplar* évitait de copier des textes fautifs, eux-mêmes copies de copies, et ainsi de limiter les erreurs, les omissions ou les interversions de lignes, etc. A défaut d'*exemplar*, le copiste pouvait choisir les textes du Livre d'Heures dans un psautier, un rituel ou un Livre d'Heures antérieur.

Notre Livre d'Heures est écrit en gothique; le texte courant est en noir, les capitales en rouge et en bleu, occasionnellement en or. L'ouvrage n'a pas été entièrement écrit par le même copiste. Comme le

livre est d'une unité parfaite du point de vue de sa conception graphique, les copistes ont dû travailler selon des instructions identiques et sous la surveillance d'un maître d'œuvre, peut-être l'un des copistes. Ce détail pourrait faire supposer que l'on a affaire à un atelier fixe.

Essayons maintenant, comme tout à l'heure pour les peaux, d'en estimer le prix de la copie. Celui-ci varie en fonction de nombreux facteurs: dimensions des feuillets, nombre de lignes par page, type d'écriture, enluminures, etc. Il est donc très difficile d'apprécier aujourd'hui le prix de la copie d'un manuscrit. D'après des comptages, on parvient à des données approximatives, soit entre 8 d et 22 d pour cent lignes d'une part, soit entre 9 d et 14 d par feuillet. Comme l'estimation par cent lignes n'est pas fondée sur un nombre assez grand d'exemples, nous la laisserons de côté. Considérant le prix minimum de 9 d par feuillet, nous parvenons au prix de 3 l 6 s 9 d pour les quatre-vingt-neuf folios de notre Livre d'Heures. Ce prix paraît vraisemblable, quoique relativement cher pour des feuillets de ce format. Cependant l'écriture choisie étant une gothique et non une cursive (moins chère), on peut affirmer que le maître d'œuvre n'a pas voulu économiser sur le prix de revient du manuscrit.

Comparé au prix des peaux, le coût de la copie était très lourd et il était l'obstacle principal à la diffusion du livre. Cela est évidemment imputable à la faible productivité des copistes. D'après les examens des colophons dans les manuscrits qui indiquent la date du début et de la fin des travaux de copie, on arrive à calculer des moyennes de trois folios (six pages) par jour par copiste, des vitesses de quatre à cinq folios étant fréquentes pour les ouvrages de petites dimensions. Certains copistes, plus avides de rapidité que de qualité, arrivaient à copier neuf à dix folios par jour.

Restons-en à la vitesse de cinq folios (dix pages) par jour, ce qui est une moyenne acceptable pour un petit format comme notre Livre d'Heures; il a donc fallu au moins dix-sept jours de copie pour le réaliser.

Même lorsque la décoration n'est pas très riche, le coût de la copie est souvent supérieur à celui de tous les autres postes réunis. Le grand avantage de l'imprimerie sera fort bien résumé en 1468 par Jean André, évêque d'Aleria: « On peut désormais acheter les meilleurs livres au prix auquel on payait autrefois le parchemin, le papier et la reliure[7]. »

Comme nous ne connaissons rien de l'origine de notre Livre d'Heures, il nous est difficile d'en évaluer le coût avec précision. Toutefois, en utilisant les données ci-dessus et les recherches faites dans ce domaine, nous allons, en les comparant, examiner deux hypothèses

vraisemblables : quel aurait été le prix d'un livre semblable à notre Livre d'Heures à l'état de neuf ou, au contraire, acheté alors qu'il était déjà mis en circulation depuis quelque temps (hypothèse d'un achat à un particulier par une bibliothèque).

Le prix d'un manuscrit neuf, produit sur commande, est assez élevé. Fort heureusement, l'investissement en valait la peine, car la durée d'utilisation d'un tel ouvrage se prolongeait sur plusieurs générations ; cela est particulièrement vrai pour les livres de dévotion.

Reprenons les éléments dégagés ci-dessus. Le prix des peaux est estimé à quinze sous ; celui de la copie à 3 l 6 s 9 d ; ceci donne un total de 4 l 1 s 9 d. Or il se trouve que la valeur moyenne des livres pour les XIVe et XVe siècles a été estimée à 4 l. On peut donc considérer notre estimation comme vraisemblable et probablement un peu supérieure à son coût réel.

En lieu et place d'un ouvrage commandé et reçu flambant neuf, on pouvait acquérir des manuscrits déjà mis en circulation, on dirait aujourd'hui « d'occasion ». Au XVe siècle, la moyenne de la valeur d'un tel livre est de 2 l 5 s.

A titre d'exemple, Pierre Cardinal, docteur en médecine et chanoine de Paris, possédait, en 1428, une bibliothèque dont vingt-neuf volumes ont été prisés à une moyenne de 19 s 5 d ; en 1410, vingt et un volumes de Guillaume de Dormans, archevêque de Sens, ont été prisés à 12 l par volume en moyenne, ce qui est considérable.

Le décalage entre le prix des livres « d'occasion » et le coût de production d'un livre neuf est certainement perçu par les clients éventuels. L'humaniste italien Somozeno da Pistoia affirmait en 1425 qu'il valait mieux acheter des livres déjà en circulation que de pourvoir à la fabrication d'un manuscrit neuf « *melius est emere libros jam scriptos quam scribi facere*[8] ».

Ajoutons enfin à cela que les besoins en livres, même dans les milieux de gens de robe, sont modestes. F. Autrand a effectué certains dépouillements pour la fin du XIVe siècle et le début du XVe siècle : sur trente-huit personnages, vingt-huit (presque les trois quarts) possédaient moins de dix livres. Notre Livre d'Heures n'est donc pas né pour être vendu dans une librairie comme les livres d'aujourd'hui. Il est vraisemblablement le produit d'une commande. Neuf, sa valeur peut être estimée à 4 l et de 2 à 3 l en deuxième main.

Ces prix toutefois ne disent pas grand-chose à l'homme du XXe siècle. Les comparaisons sont difficiles, l'argent étant rare au XVe siècle. On peut évaluer le prix du livre neuf à dix journées de travail (six à sept journées pour le « livre d'occasion ») d'un secrétaire de

chancellerie, parvenu en fin de carrière. Les comptes du prieur de Montargis, à la même époque, nous apprennent que l'on payait les femmes 16 d par jour, les hommes 20 d par jour de travail à la campagne. Pour l'an 1417, l'hôpital de Porrentruy a dépensé septante-quatre sous, soit 3 l 14 s, pour le pain nécessaire à l'entretien des malades et du personnel[9]. Le livre, on le voit, est un produit très cher.

Avant de proposer quelques hypothèses en guise de conclusion, rappelons quelques faits :

— Le premier prince-évêque à résider de façon permanente à Porrentruy fut Philippe de Gundelsheim, en 1528 ; le collège des Jésuites fut fondé en 1591. La bibliothèque du Collège se constitua à partir de cette date, lentement et non sans peine, si l'on en croit les Annales du collège[10].

— Entre la date de parution du Livre d'Heures et son entrée dans la bibliothèque, il s'est passé deux siècles au minimum : du début du XVe siècle au début du XVIIe siècle (au plus tôt).

— Notre Livre d'Heures n'était nécessaire ni à la vie religieuse de la communauté des Jésuites ni à leur enseignement ; on peut en conclure qu'il fut vraisemblablement l'objet d'un don ou d'un legs.

— Depuis le XVIIe siècle, la bibliothèque a parfaitement joué son rôle de conservation. Mais ce qui nous paraît intéressant avant tout, c'est bien l'histoire du Livre d'Heures avant son entrée dans la bibliothèque.

Risquons quelques hypothèses.

A la date supposée de la confection de notre Livre d'Heures, Porrentruy vit une période très pieuse dont témoignent maintes fondations. On citera, pour mémoire, la fondation de l'hôpital en 1406, celle du « chapitre » Saint-Michel dont les statuts sont adoptés en 1400 et la chapelle construite en 1454.

Dans ce contexte, serait-il étonnant qu'un Livre d'Heures ait vu le jour à Porrentruy ? Rien ne permet de l'affirmer. Deux indices toutefois à ne pas négliger : le calendrier donne les noms des saints en *français* et non en latin ou en allemand ; on y remarque également des noms de saints originaires de Franche-Comté, ce qui donne à ce Livre d'Heures un point de départ sinon d'Ajoie, du moins très proche de l'Ajoie. Que le texte soit écrit en gothique germanique n'a rien d'étonnant sur terre d'Empire, proche de l'Alsace, de Bâle ou de Fribourg-en-Brisgau.

Autres caractéristiques : la confection de ce livre a manifestement été interrompue, les enluminures n'ayant pas été achevées. De plus, il est à peine défraîchi, ce qui revient à dire qu'il a probablement été peu utilisé.

Le premier propriétaire n'étant pas un ecclésiastique, puisque ce genre de livre était destiné en priorité à des laïques, on pourrait imaginer qu'il appartint d'abord à un noble ou à un noble bourgeois de Porrentruy, puisqu'il passa entre différentes mains pendant deux cents ans et que finalement, il fut donné à la bibliothèque du Collège à un moment où ce genre de livre était supplanté par des ouvrages imprimés. On pourrait aussi conclure que son premier propriétaire était une personne pieuse qui désirait avoir un Livre d'Heures personnel; que les propriétaires suivants furent moins sensibles au texte religieux qu'à l'objet proprement dit, considéré comme un bien d'héritage; qu'il fut donné au moment où sa valeur religieuse, comme sa valeur d'objet, semblant moindre, n'était plus en accord avec la mentalité du dernier propriétaire. Qu'il en fut ainsi ou non, le Livre d'Heures est là, bien conservé, et aujourd'hui comme hier, témoin de la vie intérieure des gens d'autrefois et des qualités de leur artisanat.

Joseph Jobé

Notes et références

[1] On remarquera que ce Livre d'Heures ne mentionne pas l'office des Matines; les moines le chantent durant la nuit. Cette omission confirme l'usage laïque du Livre d'Heures.

[2] A titre d'exemples, on citera ci-dessous quelques beaux Livres d'Heures contemporains de notre Livre d'Heures.

1. *Heures dites de François de Guise,* vers 1350, Ms 64, Musée Condé, Chantilly.
2. *Petites Heures de Jean de Berry*, vers 1390, Ms. Lat., 1804, BN. Paris.
3. *Heures du Maréchal de Boucicaut*, vers 1410-1415, Musée Jacquemart-André, Paris.
4. *Heures de Marguerite d'Orléans*, vers 1426, Ms. Lat., 1156, BN. Paris.
5. *Heures de la Duchesse de Bourgogne*, vers 1450, Ms. 76, Musée Condé, Chantilly.
6. *Heures d'Anne de Matefelon*, XVe siècle, Musée du Berry, Bourges.
7. *Très riches Heures du Duc de Berry*, XVe siècle, Ms. 65, Musée Condé, Chantilly.
8. *Le Livre d'Heures de Charles le Téméraire* (dit aussi de Marie de Bourgogne), vers 1470-1480, Codex Vindobonensis 1857, BN. Vienne.
9. *Le Livre d'Heures de l'empereur Maximilien Ier*, vers 1486, Codex Vindobonensis 1907, BN. Vienne.

[3] Selon MARCEL THOMAS (cf. Lucien FEBVRE et Henri-Jean MARTIN: *L'apparition du livre*, Paris 1958 et 1971, Introduction de M. THOMAS), la surface moyenne d'une peau étant d'environ 0,5 m^2 et les dimensions moyennes d'un manuscrit étant de 24 × 16 cm au XVe siècle, il fallait une douzaine de peaux pour un manuscrit de 150 feuillets.

[4] Au sujet du nombre de peaux contenues dans une botte, les chiffres varient. E. PELLEGRIN (cf. La bibliothèque de l'ancien collège de Dormans-Beauvais à Paris, in *Bulletin Philosophique et Historique* [1944-1945], [Paris, 1947]) avoue sa perplexité, car il suppose que le nombre de peaux dans une botte oscillait entre 14 et 18; LITTRÉ donne 36 peaux pour une botte. Dans son *Introduction à l'apparition du livre* (cf. supra), MARCEL THOMAS donne la botte à 18 peaux. Or, dans beaucoup de cas, en divisant le prix d'une botte par 24, on obtient des constantes pour le prix d'une peau, constante qui

disparaît si l'on envisage des bottes de 18 ou de 36 peaux. Il est cependant impossible de se prononcer sur la fréquence des bottes à 18, 24 ou 36 peaux: il semble que la botte à 24 peaux ait été la plus répandue, c'est tout. Enfin remarquons que la coutume de compter en bottes est typiquement française; ailleurs, on comptait souvent en cahiers, c'est-à-dire les peaux déjà découpées et pliées en cahiers de 6 ou 8 feuilles.

[5] Il est ici fait mention de la livre parisis *l*; celle-ci est divisée en 20 sous *(s)* de 12 deniers *(d)* chacun.

[6] Les renseignements les plus précis que nous possédons proviennent d'un ancien traité (*Ms. XII E 27* de la Bibliothèque de Naples) découvert en 1873 et publié en 1877 par Demetrio SALAZARO. On trouvera un texte français de ce manuscrit dans l'ouvrage de A. LECOY DE LA MARCHE, *L'Art d'enluminer*, Paris, 1890.

[7] Cf. C.-F. BÜHLER: *The Fifteenth-century Book: The Scribes, the Printers, the Decorators*, Philadelphia, 1960.

[8] Cette note se trouvait sur les feuillets de garde du manuscrit No 2297 de la bibliothèque du duc de La Vallière, manuscrit aujourd'hui perdu. Elle est reprise par P. DESCHAMPS, *Essai bibliographique sur Cicéron*, Paris, 1863 et par C. BOZZOLO et Ezio ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au moyen âge*, Paris, 1980.

[9] Cf. Louis VAUTREY: *Notices historiques sur les villes et villages catholiques du Jura*, vol. 1, Reprint Genève, 1979.

[10] Cf. Michel BOILLAT: *Annales ou histoire du collège de Porrentruy depuis l'an du Seigneur 1588*, partie 1, *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation, 1969.

[11] Cf. Louis VAUTREY, *op. cit.*

Ouvrages consultés

SUR LES LIVRES D'HEURES

Lexikon für Theologie und Kirche, art.: Gebetbuch, Herder, Fribourg-en-Brisgau.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, art.: Livre d'Heures, Paris, 1930.

SOLEIL, FÉLIX: *Les Heures gothiques et la littérature pieuse aux XIVe et XVe siècles*, Rouen, 1882.

SUR L'ART D'ENLUMINER

BLANCHART, PERROT et TAILLAYE: *Nouveau manuel complet du coloriste*, Paris (Roret), 1841.

THÉOPHILE, moine (XIIe siècle): *Essai sur divers arts*, traduction française par Ch. de L'ESCALOPIER, Paris, 1843.

A. LECOY DE LA MARCHE: *Les manuscrits et la miniature*, Paris, 1884.

A. LECOY DE LA MARCHE: *L'art d'enluminer*, Paris, 1890.

A. FRANKLIN: *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions*, Paris, 1906.

P. BLANCHON-LASSERVE: *Ecriture et enluminure des manuscrits*, Lophem-lez-Bruges, 1926.

L. DIMIER: *L'art d'enluminure*, Paris, 1927.

SUR LE LIVRE MANUSCRIT ET LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

G. D'AVENEL: *Histoire économique de la propriété, des salaires et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800*, 7 vol., réédition, New York, 1969.

L. FEBVRE et H.-J. MARTIN: *L'apparition du livre*, (introduction par Marcel THOMAS), Paris, 1958 et 1971.

Carlo BOZZOLO et Ezio ORNATO: *Pour une histoire du livre manuscrit au moyen âge* (la production du livre manuscrit en France du Nord), Paris, 1980.